

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1634

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1450 Sainte-Croix  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

11 février 2005  
Domaine Public n° 1634  
Depuis quarante-deux ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Au sud du pouvoir

**L'italien se tait en dehors du Tessin, malgré les garanties constitutionnelles. Pourtant, l'un et l'autre valent davantage que des belles vallées ensoleillées et une place financière performante.**

Région linguistique et canton, le paradoxe tessinois s'amorce à l'ombre de ces deux réalités qui se superposent. D'une part, le Tessin, avec trois autres vallées grisonnes défilées au sud des Alpes (Mesolcina, Bregaglia et Poschiavo), incarne la culture de langue italienne au sein de la Confédération, même si près de dix résidents sur cent parlent allemand. De l'autre, il n'est que l'un des vingt-trois Etats du pays.

Or l'écart entre l'exception culturelle et l'anonymat fédéral génère parfois la frustration. Le sentiment de vivre à la périphérie de la Suisse, loin des centres géographiques et productifs (Berne, Zurich, Bâle, Genève), réduits à une tête de pont bancaire, à un paradis fiscal pour fortunés sans états d'âme, à une réserve touristique offerte aux plus offrants, habite de façon plus ou moins farouche les Tessinois. Alors ils regrettent la fermeture des instituts universitaires de littérature italienne, à Neuchâtel par exemple. Ou ils protestent contre le gouvernement qui renonce à la révision promise de la loi sur les langues, garde-fou indispensable à la survie des idiomes minoritaires. La tentation d'affirmer leur diversité, au risque du repli contestataire, un rien folklorique - tempêté pendant vingt ans par la Lega dei ticinesi désormais à bout de

souffle - fraye toujours avec le besoin d'intégration qui tourne parfois au mimétisme, via la maîtrise hors pair des autres langues.

La Constitution garantit aux italophones l'égalité de traitement avec Alémaniques et Romands. A ce titre, les Tessinois sont choyés. Ils écoutent une radio indigène depuis 1932 (trois programmes aujourd'hui) et regardent une télévision du cru depuis 1961 (TSI 1 et 2). Ils lisent trois quotidiens cantonaux (*Corriere del Ticino*, *La Regione* et *Il Giornale del popolo*), un titre en allemand paraissant trois fois par semaine (*Tessiner Zeitung*) et un journal du dimanche (*Il Caffè*), sans compter les éditions en italien des hebdomadaires de Coop et Migros, pour une population d'un peu plus de trois cent mille habitants.

De son côté, l'ouverture d'une université de Suisse italienne (UNISI) en 1996 cimentera une tradition d'architectes qui ont bâti dans le monde entier, une séduction toute contemporaine pour les médias et les nouvelles technologies de la communication, ainsi que des activités financières florissantes sur les rives du lac de Lugano, troisième place financière du pays, même si les états majors transmettent les ordres depuis Zurich et Genève.

continue en page 3

### Dans ce numéro

L'internement à vie élargit son champ d'application.  
page 2

Concordance: André Gavillet soutient une réforme globale du système politique.  
page 4

Des petits mouvements contre l'obésité.  
page 5

La libéralisation de l'éducation négociée à l'OMC.  
page 6

La démocratie parle la langue du débat.  
page 7

Hotelplan réalise le rêve des vacances à bas prix.  
page 8

### OR de la BNS

Les sept milliards de francs promis à la Confédération devraient servir à désendetter l'assurance invalidité. Une opportunité rare qu'il faut saisir.

Edito en page 3